COLLOMBEY MURAZ

Publications communales du 17 novembre 2017

Mise à l'enquête publique :

Espace réservé aux eaux superficielles des cours d'eau du territoire communal de Collombey-Muraz

L'Administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique (en accord avec le Service cantonal de la mobilité) conformément à l'article 36a de la Loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991, des articles 41a ss de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 et de l'article 13 de la Loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15 mars 2007, le projet d'espace réservé aux eaux superficielles des cours d'eau sis sur le territoire communal de Collombey-Muraz.

Les documents (plans et prescriptions) peuvent être consultés auprès de l'Administration communale (service technique/maison de la cour) selon les horaires d'ouverture habituels.

Les remarques et oppositions dûment motivées à l'encontre de cette publication doivent être adressées par écrit à l'Administration communale dans les 30 jours, soit d'ici au 18 décembre 2017.

Collombey, le 17.11.2017
L'Administration communale

Commune de Collombey-Muraz
Rue des Dents-du-Midi 44 / CP 246
CH – 1868 Collombey
Tél. : +41 (0)24 473 61 61

Email : commune@collombey-muraz.ch
www.collombey-muraz.ch
Twitter : @collombey_muraz

Cité de l'énergie
durable et responsable
de l'énergie
e et responsable